



Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Appel à candidature

2 Ambassadeurs saisonniers du Parc

CONTEXTE

Le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional (PNR) des Préalpes d'Azur a été créé le 30 mars 2012 à la suite d'une concertation locale de plusieurs années et d'une volonté de dynamiser les activités économiques autour de la préservation et de la mise en valeur des patrimoines du territoire. En effet, le territoire possède des patrimoines naturels, culturels et paysagers exceptionnels mais fragiles. Ils sont menacés par un déclin des activités économiques au Nord du territoire et par une pression résidentielle et de loisirs plus au Sud et à l'Est. L'enjeu majeur est d'allier développement local et préservation des patrimoines dans ce contexte.

Le Syndicat Mixte du PNR des Préalpes d'Azur a pour mission d'assurer la cohérence et la coordination des actions de protection, mise en valeur, gestion, animation, développement, menées par les signataires de la Charte (partagée par 47 communes, 4 intercommunalités, la Région Provence Alpes Côte d'Azur, le Département des Alpes Maritimes et l'Etat) et leurs partenaires.

Une des ambitions du PNR des Préalpes d'Azur est de parvenir à une meilleure répartition des flux générés par la pratique d'activités de pleine nature et de prévenir les impacts générés par ces activités sur les milieux naturels.

Sur le territoire, les activités de pleine nature cohabitent en effet avec d'autres usages que sont notamment le pastoralisme et la présence de chiens de protection des troupeaux. Le travail de sensibilisation et d'information des visiteurs, habitants et acteurs locaux a pour objectif de pallier à ses conflits en conciliant les différentes activités du milieu naturel.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

Chaque agent aura pour mission :

- D'informer et de sensibiliser les visiteurs, usagers du milieu naturel et professionnels sur : le pastoralisme, les comportements à adopter face aux chiens de protection des troupeaux (patous), les bons gestes en milieux naturels, le Parc et la réglementation ;
- D'assurer la sensibilisation en priorité sur les sites les plus fréquentés et en coordination avec les dispositifs existants ; (sites Natura 2000 notamment) ;
- D'observer le territoire (suivi de la fréquentation, éco-veille, etc.), collecter et restituer les données ;
- De renseigner sur le territoire et l'outil Parc naturel régional ;
- D'avoir un rôle de médiateur entre les différents usages du milieu ;
- D'intervenir ponctuellement dans des dispositifs de formation pour sensibiliser à l'outil PNR et au territoire ;
- De proposer ponctuellement des animations sur les thématiques du Parc à destination de différents publics ;
- De participer à la réalisation du bilan de l'opération en fin de mission et fournir des rapports quotidiens ;
- De promouvoir les activités de découverte respectueuses de l'environnement, la diversité et la richesse des patrimoines à découvrir ;

CONNAISSANCES, SAVOIR-FAIRE ET SAVOIR ETRE :

- Capacité de travail en équipe mixte,
- Bonne condition physique, résistance à l'effort et à la chaleur et capacité de travail en extérieur,
- Goût pour la communication et aisance dans le contact envers différents publics (visiteurs, scolaires...), capacité à les aborder,
- Sensibilité à l'environnement,
- Aptitude au travail en bureautique, et à la remontée d'informations statistiques ou administratives
- Rigueur, ponctualité et dynamisme.



Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

AUTONOMIE ET RESPONSABILITE :

L'équipe « ambassadeur/garde régionale forestière » est placée sous l'autorité hiérarchique du Directeur et en lien technique avec les chargés de mission Tourisme et Activités de Pleine Nature, Biodiversité et Milieux Naturels, Education à l'Environnement et au Territoire.

L'équipe est coordonnée par l'ambassadrice présente à l'année sur le territoire, qui assure l'intermédiaire avec le supérieur hiérarchique ; l'ensemble de l'équipe contribue aux outils de suivis.

FORMATION – DIPLOMES REQUIS

- Niveau BTS ou BPJEPS et/ou expérience dans les domaines de l'animation et de l'environnement
- PERMIS B indispensable (conduite quotidienne sur routes de moyenne montagne),
- Le PNR met à disposition des véhicules de service pour les missions de l'agent.

CONDITIONS

- Temps de travail : temps complet sur la base de **35h/semaine**.
- Travail les week-ends et jours fériés d'avril à octobre.
- Lieu de travail : 1, avenue François Goby- 06460 Saint-Vallier-de-Thiery
- Rémunération : selon grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale – Adjoint Technique (catégorie C). aux environs du SMIC.
- Avantages : tickets restaurant
- Type de poste : emploi saisonnier – Contrat à durée déterminée d'une durée maximum de 6 mois
- Prise de poste : mi-avril 2021 (date d'embauche pouvant varier selon les conditions sanitaires).

CANDIDATURE

Lettre de motivation et CV à adresser par mail uniquement à l'adresse : recrutement@pnr-prealpesdazur.fr en indiquant en objet : « recrutement Ambassadeur du Parc » avant le 3 mars 2021 au soir. Les entretiens auront lieu le 15 mars 2021 à Saint Vallier de Thiery.